



Code de vie

Soutien au comportement positif

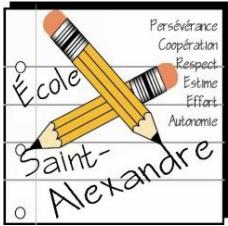
Dans le but de créer un milieu d'apprentissage sécuritaire et favorable, dans lequel tous les élèves peuvent vivre des réussites, notre école a mis en place le système du Soutien au comportement positif (SCP). À l'école Saint-Alexandre, nous mettons l'accent sur l'importance d'enseigner et de renforcer les comportements adéquats. Ceci améliore le climat scolaire et diminue les comportements problématiques.

Nous travaillons en équipe pour la réussite et le bien-être de chaque élève. Pour chaque aire de vie de l'école, notre code de vie définit les comportements attendus en lien avec nos trois valeurs : Respect, ouverture et plaisir. Nous utilisons un langage positif avec nos élèves, par exemple «On marche dans le corridor» plutôt qu'«On ne court pas dans le corridor». Un système de renforcement individuel, de classe et d'école contribuera à motiver les enfants.

Célébrations des efforts

7 Bottes	Privilège individuel et une découverte pour la classe
25 Découvertes*	Privilège classe et un fanion pour l'école
32 Fanions	Privilège-école Célébration des efforts

* Les classes spécialisées ont un ratio en fonction du nombre d'élève



Code de vie

La collaboration des élèves, des parents et de tout le personnel de l'école est essentielle à la mise en œuvre du code de vie.

Tout manquement au code de vie entraînera automatiquement un geste de réparation ou une conséquence appropriée. Cette réparation ou conséquence sera définie par un membre du personnel ou par la direction selon la gravité, l'intensité et la fréquence du manquement. Puisque la récidive indique généralement une volonté délibérée de ne pas respecter un règlement, celle-ci sera traitée avec plus de sévérité qu'un simple comportement occasionnel.

Voici quelques exemples d'interventions et conséquences qui seront appliquées selon la gravité, l'intensité et la fréquence de la situation :

- Avertissement verbal
- Reprise de temps
- Geste réparateur en lien avec le manquement
- Communication écrite ou verbale aux parents
- Perte d'un privilège
- Rencontre avec les parents
- Mise en place d'un plan d'action ou d'une feuille de route
- Suspension à l'interne ou à l'externe
- Références à des services internes ou externes
- Suspension du transport scolaire
- Etc.

J'ai pris connaissance du code de vie et de la matrice comportementale de l'école Saint-Alexandre. Je m'engage à les respecter et à accepter les conséquences de mes gestes.

Signature de l'élève

Date

Nous avons pris connaissance du code de vie et de la matrice comportementale de l'école Saint-Alexandre. Nous nous engageons à supporter l'école dans ses interventions et à aider notre enfant à assumer les conséquences de ses gestes.

Signature des parents

Date